

BTS

SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

L'assistant de Manager épaula le personnel d'encadrement dans les domaines des ressources humaines, de la communication, du marketing, du droit. Il peut exercer ses activités au sein des PME-PMI, des grandes entreprises mais aussi des administrations publiques.

Son activité, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, peut se décliner par des activités de soutien qui contribuent à l'efficacité du responsable (organisation d'événements, de déplacements, gestion de l'information...), ou par la prise en charge de dossiers spécifiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Organiser des événements.
- Gérer l'information.
- Prendre en charge des dossiers.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant de direction.
- Assistant d'équipe.
- Assistant de groupe de projet.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat STG, L, ES ou d'un Baccalauréat professionnel tertiaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 19 ou 20 semaines/an en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h/an.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Monnet
16100 COGNAC - 05 45 36 83 10
BTS SAM1 - Mme ROLIN - Celine.Rolin@ac-poitiers.fr
BTS SAM2 - Mme GRAU - Pascale.Grau-Sauvage@ac-poitiers.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7629€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 51,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 49,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38364

Date d'enregistrement de la certification : 11/12/2023

